

ARRONDISSEMENT D'EVREUX  
Canton de CONCHES  
Mairie de  
27190 FERRIERES HAUT CLOCHER  
Tél. 02.32.24.94.20

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
LUNDI 11 OCTOBRE 2021 à 20h  
dans la salle multi-activités

Étaient présents : MM. Jean-Daniel GUITTON, Sophie JEHENNE, Raphaël TANGUY, Bernadette CHAILLOT, Jean-Pierre LE BIEZ, Eric WASIELA, Christelle VERGER, Véronique DUVALLET, Hinda KASDAR, Magali RAVARD, Robert BEAUTIER, Catherine VASSEUR,

Absents : Stéphane CARREZ, Frédéric MARCHAND (procuration à R. TANGUY), Emmanuel TERRY (procuration à C. VASSEUR),

Secrétaire de séance : Raphaël TANGUY

## SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE

Il est décidé de continuer à confier le suivi médical du personnel au service de médecine préventive du centre de gestion de l'Eure. La nouvelle convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure avec la mise en œuvre d'entretiens santé au travail Infirmiers et le possible recours à la téléconsultation est acceptée. Monsieur Le Maire est autorisé à la signer.

## REMBOURSEMENT DES CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE ET VIREMENT DE CREDITS

Vu la perte de la compétence transport scolaire du SITS de Conches et la dissolution du SITS de la Bonneville, les parents ont dû payer directement à la Région Normandie la somme de 120 € par élève transporté pour le collège ou le lycée.

Aussi, il leur sera remboursé la moitié de la somme versée par enfant, sur production d'un rib et d'un justificatif de paiement.

## DEMANDE DE REDUCTION COTISATIONS SPORT ADULTES EN RAISON DE LA COVID

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas donner une suite favorable à la demande de réduction du prix de l'adhésion au sport adultes de quelques personnes, souhaitant renouveler leur inscription au sport adultes et ce en raison de la covid.

Cette décision est motivée par les raisons suivantes :

- Les tarifs pratiqués sont très peu élevés
- Dès que cela a été possible, les cours ont repris
- Des cours supplémentaires ont eu lieu en juillet notamment, pour rattraper les cours manquants.

## SORTIE DE BERVILLE LA CAMPAGNE ET DE LA HOUSSAYE DU SITS DE CONCHES

Le comité syndical du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Conches en Ouche a accepté, lors de son assemblée générale du 22 septembre 2021, la sortie des communes de Berville La Campagne et de la Houssaye de la liste des communes adhérentes du SITS de Conches en Ouche.

Comme le prévoit la loi, il revient aux communes membres de se prononcer sur cette délibération. Ainsi, la commune de Ferrières approuve la sortie de ces deux collectivités du SITS de Conches en Ouche.

## MISSION REFERENT SIGNALEMENT

Depuis mai 2020, obligation est faite, aux collectivités locales, d'instaurer un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlements et d'agissements sexistes en nommant un référent chargé de recueillir les plaintes des agents.

Le centre de gestion propose d'assurer cette mission de référent au travers d'une convention, étant entendu que les signalements non étayés et ne pouvant être orientés, seront considérés sans suite et ne seront pas facturés.

Le tarif de cette mission, n'étant pas connu, la décision est remise à une date ultérieure.

## RAPPORT DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Dans le cadre de sa délégation du 15 mars 2021, le maire a pris les décisions suivantes :

1. Signalisation horizontale parking avec marquage de places de stationnement dont une réservée « handicapé » et à l'école pour 1380 € ttc.
2. Contrat d'entretien pour les pompes à chaleur avec la société Ciat pour 2 visites par an pour chaque groupe, soit 3000 € ttc.
3. Nouveau bail conclu avec les infirmières pour un local plus grand (ancien salon d'esthétique) au prix de 432 € ttc.
4. Convention avec le club de dojo d'Evreux pour la saison 2021-2022 pour les cours de judo et incluant le paiement d'une cotisation de 100 € par élève.
5. Acceptation du devis de M.PRADIER pour une vidéo promotionnelle de la commune de Ferrières Haut Clocher au prix de : 1627.50 € ttc.

Fait le 18 octobre 2021

Le Maire

